

**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma**  
**Adresse : Cité évolutifs Naâma**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**  
**N° 10 /DOT 45/SDFS/AT /DAL/2025**  
**(RELANCE afin d'élargir la liste des entreprises)**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Naâma lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :  
**« La réalisation des Travaux de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX (contrat d'adhésion) »**

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences des capacités minimales s'adresse aux personnes morales et/ou physiques de droit algérien, qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux de bâtiment et hydraulique, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTX réparti selon les deux paliers P1 et P2 indiqué dans le CDC.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma**  
**Département Achats et Logistique**  
**Adresse : Cité évolutifs Naâma**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **huit mille dinars algériens (8 000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

**Compte en dinars N° 001 00730 0300 000 072 94**

**Présentation des offres :**

-Un dossier administratif comprenant l'original des documents administratifs en format papier et support électronique inséré dans une enveloppe fermée avec la mention «**Dossier Administratif**»

- Une offre technique comprenant l'original des documents techniques en format papier et support électronique insérée dans une enveloppe fermée avec la mention «**Offre Technique**»  
- Une offre financière comprenant l'original des documents financiers en format papier et support électronique insérée dans une enveloppe fermée avec la mention «**Offre Financière**»  
**NB/** Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE  
CAPACITÉS MINIMALES N° 10/AT/DOT 45/SDFS/DAL/2025**

**(RELANCE afin d'élargir la liste des entreprises)**

**«La réalisation des Travaux de maintenance et développement de la canalisation pour le  
réseau FTTX (contrat d'adhésion) »**

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Naâma  
Secretariat  
Adresse : Cité évolutifs Naâma**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.